

GARIBALDI RESOURCES CORP.

409, Granville Street, bureau 1150
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 1T2
Téléphone : (604) 488-8851 Site Web : GaribaldiResources.com

TSXV : GGI
OTC : GGIFF
Francfort : RQM

GARIBALDI ANNONCE UN PLACEMENT PRIVÉ SANS COURTIER SOUS LE RÉGIME DE LA DISPENSE POUR FINANCEMENT DE L'ÉMETTEUR COTÉ

NON DESTINÉ À LA DISTRIBUTION AUX AGENCES DE TRANSMISSION AMÉRICAINES OU À LA DIFFUSION AUX ÉTATS-UNIS

Vancouver (Colombie-Britannique), le 22 avril 2026 - Garibaldi Resources Corp. (TSXV : GGI) (la « **Société** » ou « **Garibaldi** ») annonce un projet de placement privé sans courtier d'un minimum 20 000 000 d'unités (individuellement, une « **Unité** ») et d'un maximum de 30 000 000 d'Unités au prix de 0,11 \$ l'Unité moyennant un produit brut minimal de 2 200 000 \$ et un produit brut maximal de 3 300 000 \$ (le « **Placement DFÉC** »).

Chaque Unité consiste en une action ordinaire de la Société (individuellement, une « **Action** ») et un bon de souscription d'Action (individuellement, un « **Bon de souscription** »). À compter du 62^e jour après son émission, chaque Bon de souscription peut être exercé pour souscrire une (1) Action (individuellement, une « **Action visée par un Bon de souscription** », et collectivement avec les Actions et les Bons de souscription, les « **Titres** ») au prix de 0,15 \$ l'Action visée par un Bon de souscription pendant une période de trente-six (36) mois à compter de la date d'émission.

Il existe un document d'offre (le « **Document d'offre** ») relatif au Placement DFÉC qui est accessible sous le profil de la Société à l'adresse www.sedarplus.ca et sur le site Web de la Société à l'adresse www.garibaldiresourcescorp.com. Avant de prendre une décision de placement, les investisseurs éventuels devraient lire attentivement le Document d'offre.

Tel qu'il est divulgué dans le Document d'offre, la Société a l'intention d'employer le produit net du Placement DFÉC pour financer les dépenses d'exploration sur ses propriétés minières, les relations et les communications avec les investisseurs, les charges administratives et du siège social ainsi que le fonds de roulement.

Les Titres offerts dans le cadre du Placement DFÉC seront offerts à des souscripteurs résidant dans toutes les provinces du Canada en vertu de la dispense pour financement de l'émetteur coté prévue à la partie 5A du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (la « **Dispense pour financement de l'émetteur coté** »). Les Titres offerts en vertu de la Dispense pour financement de l'émetteur coté ne feront pas l'objet de restrictions sur la revente à des investisseurs résidants du Canada aux termes de la législation canadienne en valeurs mobilières.

La clôture du Placement DFÉC est prévue vers le 5 juin 2026, ou à une date ultérieure que la Société peut fixer. La clôture est assujettie à certaines conditions, notamment qu'un produit minimum brut de 2 200 000 \$ soit réuni au moyen du Placement DFÉC et l'obtention de toutes les probations nécessaires,

notamment des autorités de réglementation, y compris la Bourse de croissance TSX (la « **Bourse** »).

Tel qu'il est divulgué dans le Document d'offre, la Société a conclu une convention de commission d'intermédiaire avec Corporation Recherche Capital (« **Recherche** ») aux termes de laquelle Recherche recevra une commission en espèces correspondant à 8 % du produit brut global provenant des investisseurs présentés par Recherche à la Société qui ont participé au Placement DFÉC ainsi que des bons de souscription d'intermédiaire correspondant à 8 % du nombre total d'unités souscrites (individuellement, un « **Bon de souscription d'intermédiaire** »). Chaque Bon de souscription d'intermédiaire confèrera à son porteur le droit de souscrire une Action au prix de 0,11 \$ l'Action pendant une période de 36 mois après sa date d'émission.

Relativement au Placement DFÉC, la Société a conclu avec Recherche une convention de services consultatifs aux termes de laquelle Recherche a fourni des services de conseil, de consultation et de soutien financiers (les « **Services consultatifs** »). En contrepartie des Services consultatifs, la Société s'est engagée à verser à Recherche des honoraires correspondant à 25 000 \$ et à lui émettre 230 000 Actions (les « **Actions de conseiller** ») au prix réputé de 0,11 \$ l'Action.

Les Bons de souscription d'intermédiaire et les Actions de conseiller seront assujettis à une période de détention d'un jour conformément à la législation canadienne en valeurs mobilières.

Les initiés peuvent participer au Placement DFÉC. Toute participation par un initié constituera une « opération avec une personne apparentée » au sens du *Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières* (le « **Règlement 61-101** »). La Société s'attend à ce qu'une telle participation soit dispensée des exigences d'évaluation officielle et d'approbation des porteurs minoritaires du Règlement 61-101 étant donné que ni la juste valeur marchande des Unités souscrites par ces initiés ni la contrepartie payée pour les Unités par ces initiés ne devraient excéder 25 % de la capitalisation boursière de la Société.

Aucun des titres vendus dans le cadre du Placement DFÉC ne sera inscrit en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, en sa version modifiée, et aucun de ces titres ne peut être offert ni vendu aux États-Unis. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vendre ni la sollicitation d'une offre d'achat et aucune vente de titres ne se fera là où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

Au sujet de Garibaldi

Garibaldi Resources Corp. est une société d'exploration minière à faible capitalisation active basée au Canada qui est axée sur la création de valeur pour les actionnaires au moyen de découvertes et de la mise en valeur stratégique de ses actifs dans les régions minières les plus prolifiques de la Colombie-Britannique et du Mexique.

GARIBALDI RESOURCES CORP.

Par : « Steve Regoci »

Steve Regoci, Président

La Bourse de croissance TSX Venture Exchange et son fournisseur de services de réglementation dénie toute responsabilité à l'égard de la suffisance ou de l'exactitude du présent communiqué de presse.

Avis de non-responsabilité à l'égard des déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières. Toutes les déclarations, autres que des déclarations de faits historiques, qui traitent d'activités, d'événements ou de développements dont la Société croit, prévoit ou anticipe la survenance certaine ou possible constituent des déclarations prospectives. Dans le présent communiqué de presse, les déclarations prospectives incluent notamment des déclarations concernant la réalisation du Placement DFÉC ou sa réalisation aux conditions qui y sont décrites, l'emploi voulu du produit tiré du Placement DFÉC, la satisfaction aux conditions de clôture, l'obtention de l'approbation de la Bourse de croissance TSX et la date de clôture prévue du Placement DFÉC.

Les déclarations prospectives sont fondées sur les attentes, les hypothèses et les croyances actuelles de la direction, y compris des hypothèses concernant la conjoncture du marché, le prix des produits de base, l'accès à des capitaux et la capacité de la Société à exécuter ses activités prévues d'exploration et d'entreprise. Ces attentes, hypothèses et croyances sont assujetties à un certain nombre de risques et d'incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont mentionnés expressément ou implicitement dans ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes incluent notamment la capacité de la Société à réaliser le Placement DFÉC, ou à le réaliser tel qu'il est proposé; la disponibilité du financement à des conditions acceptables; l'obtention des approbations requises de la part des autorités gouvernementales; la conjoncture du marché; les fluctuations des prix des produits de base; ainsi que des risques indépendants de la volonté de la Société. De plus, il se peut que des événements et des situations géopolitiques dans le monde, y compris des conflits armés, des actions militaires, des régimes de sanctions, des restrictions commerciales et des tensions géopolitiques accrues découlant de conflits en Ukraine, au Moyen-Orient (y compris la Palestine) ainsi que des tensions concernant l'Iran, contribuent à une volatilité accrue sur les marchés mondiaux financiers et des produits de base, des perturbations des chaînes d'approvisionnement, des pressions inflationnistes, des hausses des taux d'intérêt, une réduction de l'appétit des investisseurs pour le risque, ainsi qu'une incertitude macroéconomique plus large; n'importe lequel des éléments qui précèdent pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités, la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société, ou sa capacité à réunir des capitaux ou encore le moment et l'exécution des activités qu'elle prévoit exercer.

Même si la Société croit que les hypothèses sous-jacentes aux déclarations prospectives sont raisonnables, les déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performance futures, et il se peut que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont prévus. Par conséquent, il ne faut pas se fier indûment aux déclarations prospectives. La Société dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit à la suite d'une information nouvelle, d'un événement futur ou autrement, à l'exception de ce qu'exigent les lois sur les valeurs mobilières applicables.